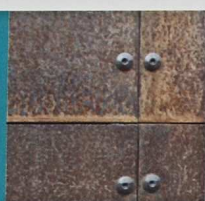


la Maison du Patrimoine de la Dent du Chat à Yenne

Comment l'architecture d'aujourd'hui à vocation culturelle interroge-t-elle le patrimoine bâti et propose une nouvelle couture urbaine avec le centre-bourg ? Dialogue entre le temps et les matières.



ARCHITECTURE

Située dans l'Avant-pays savoyard, au bord du Rhône et à l'ouest de la Dent du Chat, c'est à l'entrée de Yenne, que la Communauté de Communes a choisi d'implanter un nouvel équipement regroupant office du tourisme et salle d'exposition. La vocation du bâtiment pose la question du patrimoine à travers différentes échelles ; celle du territoire, de l'espace bâti, des produits d'un terroir...

Le nouveau bâtiment résolument contemporain implanté au sud du vieux bourg fait face au chevet de l'église paroissiale Notre-Dame-de-l'Assomption classée Monument historique.

Du projet urbain au projet architectural

L'architecte Roland Simounet, dit une chose très juste de l'implantation dans un site : « Elle est une préoccupation essentielle. Il faut trouver la distance, le point de contact rigoureux avec le sol, la mesure, l'accord avec le ciel et l'horizon »¹.

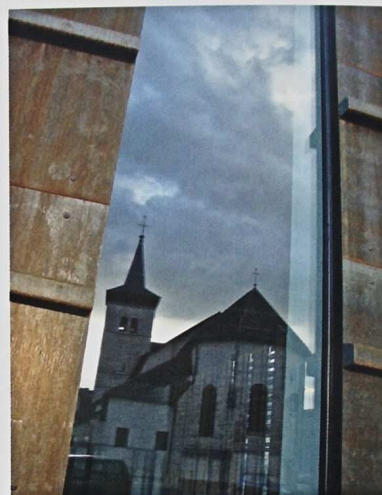
Après un travail d'analyse préalable sur le contexte urbain, sa morphologie, les types de bâtis, son histoire,



ses usages, son ensoleillement, les cheminements, les dysfonctionnements, la manière dont il pourrait évoluer avec la ville en devenir, c'est bien cette préoccupation du contact avec le sol, de l'accord avec la silhouette de la ville à celle des paysages lointains qui a conduit à l'implantation du bâtiment.

L'idée est de recomposer un îlot urbain qui s'appuie sur les rues en même temps qu'il les tient. Un îlot ouvert² et connecté au chevet de l'église Notre-Dame, permettant une liaison piétonne entre le bourg ancien et la place des Vieux Moulins.

C'est finalement une implantation en limite nord le long du Chemin du Port et en articulation avec la rue Jean Letanche, qui compose la meilleure prise de



terrain. Fragmenté, comme brisé en deux morceaux, le bâtiment se divise en deux prismes, l'un accueillant l'office du tourisme, l'autre la salle d'exposition. Connectés par leurs prolongements, ils dessinent un volume de liaison plus petit, marquant l'entrée. Cette disposition ménage une brèche dans l'édifice qui ouvre sur le cœur d'îlot.

Le bâtiment ainsi positionné en vis-à-vis de l'ancienne grange protège un nouvel espace public. Un escalier en pas d'âne permet de rejoindre la rue Jean Letanche, tandis que la placette ouvre largement sur le chevet de l'église. Le regroupement de sanitaires publics et du transformateur électrique existant forme un volume détaché, satellite du nouveau bâtiment, qui structure la placette. Un érable, destiné à devenir un « arbre lieu »³, participe au dialogue avec le jardin privé reconfiguré et l'ancienne grange.

L'ancien mur du Battoir des Chartreux, dont l'état n'était plus d'origine et menaçait ruine à la moindre intervention, est évoqué sous forme d'une trace au sol qui compose une limite avec le parking subsistant Place des Vieux Moulins. Un fragment du mur, réhabilité et formant une assise, recompose l'angle de la parcelle au sud-ouest.

De la façade à la peau

Nous préférons au terme façade, qui renvoie la plupart du temps à une représentation réductrice en deux dimensions de l'architecture, employer celui d'enveloppe ou de peau, qui contient implicitement plusieurs notions : la dimension spatiale, un rôle technique distinct de la structure porteuse, la notion de matérialité. Cette dernière désigne plus que le simple matériau mis en œuvre et sa capacité à répondre aux contraintes techniques attendues, elle convoque également la capacité expressive et esthétique du matériau au regard du contexte du projet.



« La patine naturelle d'un matériau est l'expression qualitative de l'action du temps sur la matière. Elle témoigne que le vieillissement fait partie de l'expression de l'architecture rappelant, ici, la valeur patrimoniale du monument historique. »



Problématique et enjeux

Les exigences de la nouvelle réglementation thermique ont largement contribué à faire évoluer l'enveloppe des bâtiments actuels vers le choix presque incontournable d'une isolation par l'extérieur dont la vertu principale est d'éviter les ponts thermiques et donc les déperditions d'énergie.

Ce doublage thermique, placé en extérieur de la partie structure, permet ce recouvrement efficace mais dans le même temps il se retrouve en situation de fragilité et doit être protégé obligatoirement par une vêtue. Sur cette question de la matérialité de l'enveloppe, Christian Norberg-Schultz, historien et théoricien de l'architecture, propose une définition assez claire en disant que « l'architecture c'est la mise en œuvre du programme dans le lieu par l'intermédiaire des matériaux qui confèrent au bâtiment sa capacité à communiquer ».

Placée à distance de la structure porteuse, l'enveloppe protectrice devient une véritable « structure de surface »⁴ qui raconte le bâtiment *in fine* dans son dialogue avec les ambiances urbaines.

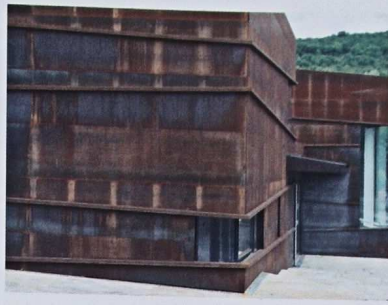
Le choix de l'acier autopatinable : l'expression qualitative du vieillissement de la matière

Le choix de l'acier Corten comme structure de surface est tout à la fois une réponse technique à la contrainte de protection de l'isolation thermique et dans le même temps une réponse au lieu et au terroir.

L'acier Corten (cor = corrosion, ten = tension) est un acier comportant un mélange de plusieurs métaux dont le cuivre (*copper steel* en anglais). Il présente la particularité de former une couche auto protectrice d'oxydes sur le métal de base sous l'influence des conditions atmosphériques. Cette couche protectrice est appelée patine par opposition à une rouille qui corrode son support.

Comme un cuir, plus l'acier Corten vieillit, plus il se patine et donc se protège, et plus il se valorise.

Ainsi les caractéristiques physiques naturelles de ce matériau lui permettent-elles de dialoguer avec les tons chauds des enduits des façades de Yenne, la



patine des toitures en tuiles des ambiances urbaines. Plus profondément, c'est tout le travail d'ajustage de ce matériau dans son écriture qui voudrait conférer à la Maison du Patrimoine la force et la simplicité de ce qui dure et vieillit bien, la force et la simplicité de ce qui a du sens.

Contexte, fonction, forme, vers une nouvelle simplicité

Les deux prismes qui composent le bâtiment sont revêtus de cette cuirasse « cousue main » faite de plaques assemblées bord à bord et vissées, auxquelles se superposent des cerces. Ceux-ci forment de véritables cerclages qui renforcent l'effet de volume. Les ouvertures prennent place entre les cerces et dans les angles des prismes, comme des éclats manquants. Ce sont des vides résiduels « logiques » entre deux cerces qui viennent également renforcer l'idée de volume. Ce ne sont pas des fenêtres mais des entrées de lumière et des cadrages de vues qui affirment un nouveau regard sur « le pays ».

La proportion des plaques, le calepinage des joints, l'écartement et le type de vis, les grilles de récupération des coulures en pied de parois, les auvents d'entrées, le pare-soleil, les perforations permettant le second jour, jusqu'aux poignées de porte et pavage en pierre des escaliers d'entrée... sont dessinés, mesurés, fabriqués dans l'idée d'un tout le plus cohérent possible. L'ensemble voudrait évoquer une matérialité d'une facture artisanale, l'idée d'une architecture juste et peu bavarde, évidente, ou chaque partie, chaque détail, est fédéré au tout.

« Les détails doivent exprimer ce que demande l'idée fondatrice du projet à l'emplacement concerné de l'objet [...] lorsqu'ils savent nous combler [...] ils conduisent à la compréhension du tout, à l'essence duquel ils appartiennent incontestablement »⁵ (Peter Zumthor, architecte).

Les toitures en terrasses indiquent tout à la fois une déférence à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, et une référence à la ligne horizontale qui caractérise la silhouette de la ville sur le ciel. Légèrement inclinées

vers le sud et vers le nord, les terrasses végétalisées rappellent l'articulation du bâtiment entre la ville et la campagne.

L'extérieur comme l'expression d'un intérieur

Côté intérieur, la structure porteuse en béton reste apparente. Cette disposition est un atout pour l'inertie thermique et permet d'offrir de grands murs écrans pour la scénographie. Côté Sud, la salle d'exposition est largement ouverte sur la placette. Une grande paroi vitrée toute hauteur protège une charpente faite de grandes équerres en bois appuyées sur la paroi en béton. La trame resserrée de ces membrures dessine une construction filigrane qui tisse des jeux de lumière avec les brise-soleil extérieurs placés au Sud. Comme l'extérieur, les volumes intérieurs expriment la vérité des matériaux, leur rôle structurel et leur propre expressivité, le minéral, le bois, le verre. Il n'y a pas de faux plafond, la sous-face veinée du plancher bois est visible et répond au sol en grès. Seule partition du volume de la salle d'exposition, une paroi écran en béton formant rangement conduit par son tracé biais vers une vue cadrée sur le clocher de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption.

Emmanuel Ritz

Notes et bibliographie

1. *D'une architecture juste*, Monographie de Roland Simounet, Éd. Le Moniteur.
2. *Rêver la ville*, Christian de Portzamparc, Éd. Le Moniteur.
3. *L'urbanisme végétal*, Caroline Stefulasco, Éd. Institut pour le développement forestier.
4. *Construire l'architecture, du matériau brut à l'édifice*, p.195, Andréa Deplazes, Éd. Birkhäuser.
5. *Penser l'architecture*, p. 15, Peter Zumthor, Éd. Birkhäuser.

Site internet

www.ritz-architecte.com

Fiche technique

- Lieu – Yenne, Savoie.
- Programme – Office du tourisme et salle d'exposition.
- Maîtrise d'ouvrage – Communauté de Communes de Yenne.
- Maîtrise d'œuvre – Emmanuel Ritz architecte, CCI économiste, AIS structure, Brière fluides.
- Surface utile – 283 m².
- Coût des travaux bâtiments et aménagements extérieurs : 700 000 euros TTC.
- Calendrier – Études 2008 - 2010 / Travaux avril 2010 – mai 2011.

